L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Jolie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES.

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS

Successeurs de Wm H. Harding

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74,431—Division D—Attendu que Emma Wade, veuve de Wm H. Harding a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm H. Harding, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les trente jours les raisons pour lesquelles ils ne seraient pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la dite lettres et l'évaluation de la propriété contenue dans la pétition originale ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 7 oct—11

Propriétés de John C Naylor, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,400—Division E—Attendu que Frank Zengel administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de John C. Naylor un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Cunningham & Cunningham avocats.
29 sept—29—oct 3 8

Succession de Catherine Dinnigan, Veuve de James Finn ou Fannan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 059—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées de avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Steve Brinkmeier, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Fred. Deibel, Jr. avocat
28 sept—28—oct 2 7

Succession de Jean Baptiste Boley, aussi connu sous le nom de Jean Baptiste Augustin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,245—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Eugène Augustin Boley comme l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin Ory, avocat.
28 sept—28—oct 2 7

Succession de John G. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,822 —Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Fred G. T. Beck, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. B. Fisher, avocat. 5 oct—5 9 14

Succession de Mme S. McCrea.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 314—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John M. Wyman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. B. Fisher, avocat. 4 oct—4 9 13

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En En ayant Chercher de Nulle un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs défunts.

BOARD'S DIRECTORY CO. LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.
12 fév

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques

Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 943; à Algier, au Dry Dock. Phone 34.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,

PHONE 376.

1 sept—10 oct—dim mer ven

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D.C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant l'encoignure des rues St Claude et Clouet et portant le No municipal 2101 rue St Claude.

M. et Mme Otto H. Muller vs Robert Cox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 231—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 10 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Clouet, Marais (autrefois Moreau) et Louisa, formant l'encoignure des rues St Claude et Clouet, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue St Claude sur cent dix huit pieds six pouces et six lignes de profondeur et façade à rue Clouet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour les plaignants.
7 oct—7 14 21 24—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de jolis meubles de bureau de valeur et de prix (presque neufs), consistant en "Roller Top" et Pupitre plat, Casiers pour livres, Tables d'architecte, Tables et Chaises de bureau, Mappes et Filières de Lettres, etc. Aussi Type-writer et Table de Type-writer, etc.

Administrateurs du Tulane Education Fund vs Knox, George & Co

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,090 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 10 octobre 1904, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mes entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de bureau, etc., incluant typewriter, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles I. Denechaud, avocat pour les plaignants.
29 sept—29 30—oct 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal, 1213 rue Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant, situés dans la cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet communément pris entre les rues Tchoupitoulas (anciennement Lapeyrouse) Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (aussi) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (aussi) et Madison, ci-devant désignés comme îlet No 7 de la ville de McDonogh et la, sur un plan dressé par L. Pilié, voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, ancien notaire public en cette ville comme plan No 30 du Livre des plans No 1, et maintenant désignés comme îlet No 215 sur un croquis fait par A. Desarmes, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny, ancien notaire public en cette ville, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds huit pouces cinq lignes de face à la rue Tchoupitoulas (anciennement Moureau) sur une profondeur égale, à savoir: lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2123 rue Tchoupitoulas, entre les rues Franklin et Liberté.

Henry Camora vs Frederick Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,331.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Maisonnée et Tchoupitoulas, No Quinze (maintenant lot No 321) sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Marmieu, ancienne notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
1 oct—1 7 14 21 28—nov 3

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurges.

No 72,726. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Les Division D.

Considérant que à C. Wuerpel a produit des preuves devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company" du Missouri, le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurges, que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir s'il en est ou peuvent en avoir, dans les trente jours de la date de la première annonce de cela pourquoi la demande dudit tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
T. CONNELL, Greffier.
21 sept—21 26—oct 3 14 20

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES.

825 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence,

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Common— MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le cottage de bic bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais), dans l'îlet décrit par le numéro 231, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 28 dudit îlet, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fait acquis par le défendeur Jemima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, paraissant Etat le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Bed Liberté, à 1:30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée tout et partie entièrement les meubles de maison, livres, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété immobilière un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur privilège et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 hypothécaires d'avoient dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lequel devant payer les taxes d'Etat de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 c/0 pour tier la vente.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

W. H. Fitzpatrick

ATTENTION SPECULATEURS ET PLACEURS. LA MEILLEUR OCCASION DE LA SAISON.

Vente en partage de cette liste de terre dans la paroisse de St Bernard.

Ire Bertha Jerne, née Pouech et al. versus Magdalena Pouech, une mineure.

No 618 du Docket de la vingt neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Common— MARDI, le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Estopinal Jr, juge de la Vingt-Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane, signé en Cour ouverte le 27 août 1904, dans le procès intitulé Bertha Berne, née Pouech, et al, versus Magdalena Pouech, une mineure, ledit jugement décrétant un partage par licitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon juge John St. Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé dans l'affaire intitulée Léonora Pouech et als, vs Magdalena Pouech, une mineure, No 63,097 du docket ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Pouech, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une liste de terre située dans la paroisse de St Bernard avec tous les droits, voies, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant, lesdites lots sont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque îlet.

L'îlet No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper Angela et les Casernes des Etats Unis, la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'îlet No 16 borné par les rues Prosper, Solidelle, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 17, borné par les rues Solidelle, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 18, borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 19, borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 20, borné par les rues Génie, Libéraux ou Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 21 borné par les rues Libéraux ou Libéral, Force, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 22 borné par les rues Force, Vertu, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D'Hémécourt, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, sous le No 89 et d'après le devis de situation fait par Alf Théard, ingénieur civil, pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1904.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y en a), faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payant également pour l'acte de vente pardevant John Bassich Jr, notaire.
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1825 et 1827 rue Marais,

Entre les rues Bourbon et St Antoine.

Mme Adelme Weisler, femme de Charles Weisler, vs Mme Carrie Hitte, femme de Hugh Calder, et als.

No 73 369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique,

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet— MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Bourbon, St Antoine et Urquhart, désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1826 et 1827 rue Marais, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thomas D. Flynn, notaire aux frais de l'acquéreur.
21 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE.

La Propriété de James H. Roberts, en Vente parce qu'il se Retire des Affaires

JEUDI, le 13 Octobre, à 11 heures A. M., à l'encoignure des rues Calhoun et Claiborne, 46 vaches, 18 veaux, 3 bons chevaux de labour, 3 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 1 charrette à bascule, 3 jeux de harnais, 2 jeux de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Toutes sommes au dessous de $100 comptant; toutes sommes au dessus de $100 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. La clientèle sera divisée entre les deux plus hauts enchérisseurs. Prenez les chars Olle pour aller à la vente. Pas de limite ou réserve. E. S. COBB, Encanteur, bureau 925 rue Gravier.
7 oct—7 8 9 11 12 13

INSTALLATION DE LAITERIE.

Propriété de Bordeou Frères coin Chemin de Gentilly et St Bernard

Le MARDI, 11 OCTOBRE, à 11 heures a. m., la propriété suivante, à savoir

35 vaches, un taureau, 3 bons chevaux, 1 wagon à lait, 1 wagon à fourrage, 3 jeux de harnais, 3 mangeoires, 1 jeu de bidons et tout ce qui appartient à une laiterie.

Conditions de la Vente—Toutes sommes au dessous de $100 comptant. Un crédit de 4 mois avec bonne sécurité, pour tout montant au-dessus de $100. La clientèle revendra au plus fort acquéreur. Pas de limite.

E. S. COBB, Encanteur
2 oct—2 6 7 8 9 11

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarosse, dossier No 74 166, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, la propriété foncière ci-après décrite:

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges ci-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Donaue, et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Donaue de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1836, et déposé en l'étude de G. LeGardeur notaire et mesurant en mesure américaine vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et en-dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

E. A. Carrère.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1915 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

MARDI, le 11 octobre 1904.

Succession de Patrick Bunnon.

No 72,837—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 9 septembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence, lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, acquéreur devant payer les taxes de 1904 et l'acte de vente, pardevant Robert P. Upton, notaire, conserver la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix, et n'importe laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur, 806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 10 11

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE.

900 rue Dublin, encoignure Burthe.

George N. Fischer et als vs Mlle Julia Long et als.

No 73,211—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 27 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 juin 1904 et signé le 14 juin 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B et d'un ordre daté le 23 septembre 1904 de l'Hon. John St. Paul juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, absent en congé, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant Fred Deibel le 21 juillet 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné par le No 9 de l'îlet 32—C, maintenant 109, dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Dublin, Dante (autrefois Madison), Burthe et Eglise (autrefois rue Troisième) formant l'encoignure des rues Dublin et Burthe, et mesurant 45 pieds de face à la rue Dublin par 117 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burthe, étant composé du lot original No 1 et partie du lot 2; les améliorations sont désignées par le No 900 rue Dublin et comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans après la date avec 7 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

Succession de Charles Emmett Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,480—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha Alice Cook, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rosse Grant & Grant avocats.
29 sept—29—oct—3 8

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le Contenu d'une Buvette et Grocerie.

Vendredi, 14 octobre 1904, à 11 heures a. m.

Léon J. Dobard vs Joseph Franck.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 18,930—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 14 octobre 1904 à 11 heures a. m., le contenu d'une buvette et grocerie, consistant en un lot de vins et liqueurs, groceries, vitrines, balances, un grand miroir, barette à huile, National cash register, deux barils de whiskey, glacière à bière, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mes bureaux.

CHAS. E. KENNEDY, Constable

Rogers & McCaleb avocats.
5 oct—5 9 14

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 916 Rue Troisième

A L'ENCAN

Succession de Edmond Hayden Sr.

No 72,396—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Hon. W. B. Sommerville, présidant, ledit ordre daté et signé le 16 août 1904 adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro 113, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29') pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120') pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres au premier étage et deux chambres en haut, galeries sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur, 331 rue Carondelet.

A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 24 25

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT,

No 1825 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck, Joseph Stellijes et als.

No 73,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre et jugement: le rendu en cour ouverte le 23 août 1904, et le jugement signé en cour ouverte le 30 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le numéro huit (8) de l'îlet borné par les rues Camp, Félicité, Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises contenant galeries sur la façade et dans le fond, et à peu près sept chambres, citerne et hangar, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1904 et faire un dépôt de 10 p